

Maintenir les opérations de la chaîne d'approvisionnement en vaccins dans le contexte de la COVID-19

Éléments à prendre en compte par les groupes de travail nationaux sur la logistique

Aperçu de la situation

La vaccination est un service de santé essentiel qui doit être assuré en priorité dans le cadre de la prévention des maladies contagieuses et maintenu durant la pandémie de COVID-19, dans la mesure du possible. La déclaration du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) sur le [maintien de la vaccination de routine durant la riposte à l'épidémie de COVID-19](#) fait passer un message clair : il est nécessaire de maintenir les services de vaccination tout au long de la pandémie. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a publié des lignes directrices (voir ci-après) en vue d'orienter les gouvernements et les partenaires de développement sur la mise en œuvre de programmes de vaccination aux échelons mondial et régional. Toutes les ressources donnent un aperçu des interventions menées par différents pays en matière d'approvisionnement et de logistique.

Recommandations générales

- [Principes directeurs relatifs aux activités de vaccination durant la pandémie de COVID-19](#)
- [La vaccination dans le contexte de la pandémie de COVID-19 : Questions fréquentes \(FAQ\)](#)
- [COVID-19 : directives opérationnelles relatives au maintien des services de santé essentiels durant une épidémie pour orienter les programmes nationaux de vaccination](#) (en anglais)
- [Déclaration conjointe de l'OMS et de l'UNICEF sur les produits de santé sensibles à la température dans la chaîne du froid du Programme élargi de vaccination : mise à jour provisoire concernant la riposte à la COVID-19, 15 mai 2020](#)

Recommandations régionales

- [Immunization in the context of the SARS-COV2 \(COVID-19\) pandemic – Operational guidelines for National Immunization Programs in the WHO African Region](#) [La vaccination dans le contexte de la pandémie de SARS-COV2 (COVID-19) – Orientations opérationnelles s'appliquant aux programmes nationaux de vaccination dans la région africaine de l'OMS]
- [Guidance on routine immunization services during COVID-19 pandemic in the WHO](#)

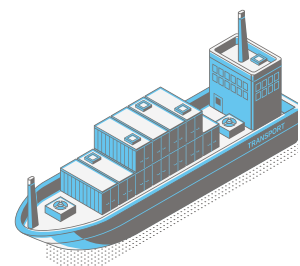
[European Region](#) [Orientations relatives aux services de vaccination de routine durant la pandémie de COVID-19 dans la région européenne de l'OMS]

- [The Immunization Program in the Context of the COVID-19 Pandemic – Version 2](#) (24 avril 2020) [Le programme de vaccination dans le contexte de la pandémie de COVID-19 – Version 2]
- [Routine immunization services during the COVID-19 pandemic \(Western Pacific Region\)](#) [Les services de vaccination de routine durant la pandémie de COVID-19 (région du Pacifique occidental)]

Pour de plus amples informations, consultez le site Internet de TechNet-21 à l'adresse suivante

<https://www.technet-21.org/fr/topics/covid-19>

La chaîne d'approvisionnement subit actuellement de fortes pressions en raison des problèmes et des contraintes logistiques causés par la distanciation physique, la surcharge de travail de la main-d'œuvre, l'annulation des vols et les restrictions commerciales. Les calendriers régissant les campagnes de vaccination menées dans les pays bénéficiant du programme de vaccination ont été modifiés, et la demande et l'offre de vaccins sont variables. Cette situation suscite de vives préoccupations dans les pays qui doivent simultanément faire face aux épidémies de rougeole, de choléra et de poliomyélite en plus de la pandémie de COVID-19. Fournir un soutien continu à ces pays consiste notamment à effectuer des prévisions relatives à l'approvisionnement en vaccins et un suivi des stocks, tout en tenant compte de la capacité de la chaîne du froid en matière d'équipement. Un tel soutien repose sur une étroite communication avec les pays au sujet des interruptions de programmes, sur une bonne compréhension du marché de la part des fournisseurs internationaux et sur des actions de plaidoyer, en collaboration avec les gouvernements, qui soulignent l'importance d'une vaccination continue. Les pays faisant appel au soutien de l'Alliance du Vaccin (Gavi) peuvent également reprogrammer les subventions consacrées au renforcement de leurs systèmes de santé dans le cadre de la riposte à la COVID-19.



Plan de continuité des opérations du Groupe de travail national sur la logistique

L'OMS et ses partenaires recommandent à tous les gouvernements de commencer une planification rigoureuse à l'aide d'une approche tenant compte des risques en vue de multiplier les campagnes de vaccination de routine une fois la pandémie de COVID-19 sous contrôle. Les programmes de vaccination doivent rester solides pour pouvoir venir en aide aux personnes dans le besoin et le personnel des programmes doit être préparé à la distribution des nouveaux vaccins contre la COVID-19 une fois ceux-ci disponibles sur le marché. Les groupes de travail nationaux sur la logistique et les groupes de coordination similaires sont connus pour organiser toutes les activités liées à l'approvisionnement et à la logistique dans le cadre du Programme élargi de vaccination. Ce rôle de leadership est essentiel à la coordination de la chaîne d'approvisionnement à l'échelon national, en particulier durant la pandémie de COVID-19.

Le plan de continuité des opérations du Groupe de travail national sur la logistique est un guide utile qui définit les mesures nécessaires au maintien des opérations de la chaîne d'approvisionnement en vaccins en cas d'urgence. Il permettra de renforcer la résilience de la chaîne d'approvisionnement en cas d'éventuelles perturbations ainsi que les capacités du Groupe à opérer en situation d'urgence. Les principaux objectifs sont de garantir la sécurité du personnel et des actifs, de maintenir les opérations d'approvisionnement essentielles et de faire en sorte que les programmes de vaccination ont la capacité d'intervenir en urgence, de manière rapide et efficace, grâce à un approvisionnement suffisant.

Le plan de continuité des opérations comprend une évaluation des risques, des services et fonctions essentiels, un plan de communication et un plan de sécurité. Les rôles et les responsabilités y sont clairement définis. Les groupes de travail nationaux sur la logistique doivent élaborer un plan de continuité des opérations afin de renforcer les interventions du Programme élargi de vaccination déployées pour faire face aux problèmes d'approvisionnement en vaccins et aux difficultés qui pourraient survenir durant la pandémie de COVID-19. Ils doivent garder à l'esprit les objectifs suivants :

- Protéger le personnel des secteurs de la santé, de l'approvisionnement et de la logistique dans le cadre des mesures de prévention et de lutte contre l'infection.

- Poursuivre les activités de supervision et fournir des orientations sur la chaîne d'approvisionnement en vaccins aux fins de la vaccination de routine et des activités de vaccination supplémentaires aussitôt que la situation en matière de santé publique le permettra en cette période de pandémie.
- Assurer la préparation à un nouveau vaccin contre la COVID-19 dès que celui-ci sera mis sur le marché.

Principes

Le plan de continuité des opérations en matière d'approvisionnement et de logistique doit être adapté au contexte et aux spécificités de chaque pays, ainsi qu'aux différents scénarios possibles, et correspondre aux plans de continuité des programmes de vaccination, afin de renforcer la préparation, la planification et la communication à l'échelle nationale, tout en protégeant la population et les investissements.

Scénarios

Il est recommandé que le plan de continuité prenne en compte la susceptibilité du pays aux éventuelles épidémies de maladies à prévention vaccinale (par exemple, la rougeole, la fièvre jaune, la méningite, le choléra ou la poliomyélite) ainsi que les scénarios relatifs à la transmission de la COVID-19 (absence de cas, cas sporadiques, groupes de cas, transmission communautaire) [à des fins de préparation et de planification des interventions](#). L'élaboration et la mise en œuvre du plan de continuité doivent faire intervenir une approche fondée sur le scénario propre à chaque pays. Les [orientations relatives aux services de vaccination de routine durant la pandémie de COVID-19 dans la région européenne de l'OMS](#) décrivent un algorithme de décision permettant d'aider les autorités nationales à décider si les services de vaccination doivent se poursuivre ou non. Toutefois, chaque pays possède des caractéristiques épidémiologiques, opérationnelles et contextuelles uniques qui doivent être prises en considération. Ces caractéristiques sont reflétées dans les recommandations émises par l'Organisation panaméricaine de la Santé au sein du document intitulé « [The Immunization Program in the Context of the COVID-19 Pandemic](#) » [Le programme de vaccination dans le contexte de la pandémie de COVID-19].

Fonctions

En fonction du contexte, du scénario envisagé et de l'algorithme de décision, le plan de continuité des opérations sera axé sur les fonctions suivantes, qui peuvent être coordonnées avec les possibilités de soins de santé primaire, décrites dans « [La vaccination dans le contexte de la pandémie de COVID-19 : Questions fréquentes \(FAQ\)](#) »

- Anticiper les perturbations et adapter les niveaux de stock de façon à disposer de suffisamment de vaccins pour au moins trois mois aux échelons national et infranational. Il peut également être envisagé d'augmenter la fréquence des envois.
 - Renforcer le suivi des stocks de vaccins et établir des rapports sur les pénuries et les excédents de stock, notamment lorsque des campagnes de vaccination sont annulées, une situation qui pourrait s'avérer particulièrement préoccupante lorsqu'elle entraîne des excédents de stock.
 - Planifier les achats à l'avance et anticiper les éventuels retards de fabrication et de transport.
 - Coordonner avec les organismes concernés l'envoi des vaccins lorsque les vols n'ont pas été annulés.
 - Déterminer la capacité de renfort de la chaîne du froid à l'aide des données d'inventaire disponibles en la matière.
 - Modifier les calendriers de réception et de distribution des vaccins, le cas échéant, pour éviter de surcharger la chaîne du froid.
 - Vérifier la disponibilité des approvisionnements en vaccins, le calendrier des envois et le budget disponible avec le(s) fournisseur(s) – l'affectation des fonds doit correspondre au calendrier des approvisionnements révisé.
 - Faire en sorte que les établissements de santé disposent de vaccins pour un au moins un mois, afin de limiter les déplacements des agents de santé qui vont chercher les vaccins.
- Prendre des mesures pour réduire au maximum les risques de transmission de la COVID-19 parmi les agents de santé et le personnel de la chaîne d'approvisionnement (par exemple, aménager des horaires de travail décalés, fournir du matériel de protection, instaurer des mesures de distanciation physique, privilégier le travail à distance, dans la mesure du possible). Ces mesures de protection doivent désormais faire partie intégrante de la prestation de services de vaccination (et de la chaîne d'approvisionnement) dans l'avenir immédiat.
 - Appuyer le stockage des réactifs de laboratoire, dans la mesure du possible.
 - Mettre à profit les chaînes de distribution des soins de santé primaire et les possibilités de travail collaboratif pour différents produits en vue d'une livraison au dernier kilomètre.

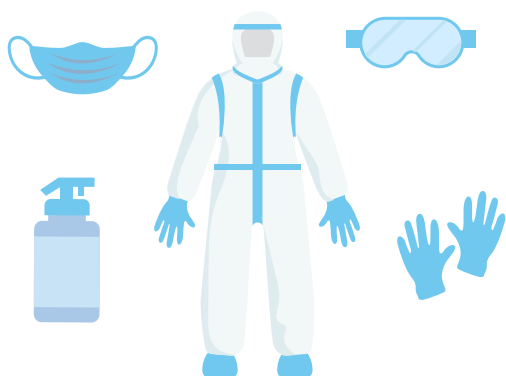
Calendriers

Les [lignes directrices de l'OMS en matière de planification opérationnelle visant à soutenir la préparation et la riposte à la COVID-19](#) indiquent que les plans d'intervention doivent dans un premier temps couvrir la période allant jusqu'au 30 avril 2020. Il est toutefois recommandé de revoir cette échéance en fonction de l'évolution des contextes politique, épidémiologique et opérationnel, en tenant compte des plans d'intervention actuellement déployés dans de nombreux pays ainsi que de l'augmentation des taux d'infection à travers le monde. L'horizon de planification doit être régulièrement évalué et adapté afin de s'aligner sur la riposte mondiale à la pandémie de COVID-19, en consultation avec le Comité interinstitutions de coordination, le Groupe technique consultatif national pour la vaccination et les autorités compétentes.

Principales considérations relatives à la chaîne d'approvisionnement en vaccins

- a. La sécurité du personnel de la chaîne d'approvisionnement en vaccins est une priorité.

Mettre en place des mesures visant à prévenir tout risque d'infection au sein du personnel de la chaîne d'approvisionnement en vaccins du pays.



Mesures recommandées

- Élaborer des [directives relatives à la prévention et à la lutte contre l'infection](#) et les transmettre à l'ensemble du personnel du Programme élargi de vaccination, ainsi qu'aux responsables de l'approvisionnement, afin de limiter la propagation de la COVID-19 au cours de leurs activités quotidiennes.
- Faire en sorte que les responsables prévoient un équipement de protection individuelle, et vérifier que le personnel est sensibilisé aux mesures de prévention des infections dans la chaîne du froid, les points de distribution de vaccins et les établissements de santé.
- Mobiliser des ressources humaines spécialisées dans la gestion des activités relatives à l'intégralité de la chaîne d'approvisionnement et l'établissement de rapports en la matière.
- Limiter l'exposition des agents de santé aux risques en mettant en œuvre une distribution directe des vaccins et du matériel de vaccination aux établissements de santé, ce qui permettra en outre d'alléger leur charge de travail et de réduire les problèmes d'accessibilité.
- Envisager la délégation des tâches afin d'alléger la charge de travail croissante et de lutter contre les pénuries de main-d'œuvre.

- b. Gestion et coordination des programmes relatifs à la chaîne d'approvisionnement en vaccins

Le plan de continuité des opérations doit inclure des mécanismes visant à renforcer la coordination (et éliminer le chevauchement) des activités entre les partenaires en vue d'une reprise graduelle des opérations de la chaîne d'approvisionnement en vaccins.

Mesures recommandées

- Fournir des directives en faveur de capacités de leadership suffisantes (à temps plein ou partiel, en fonction du contexte), afin de gérer, de mettre en œuvre et d'examiner régulièrement le plan de continuité des opérations s'appliquant aux activités de la chaîne d'approvisionnement en vaccins.
- Revoir le plan de travail relatif à la chaîne d'approvisionnement en vaccins aux fins d'adaptation aux perturbations et changements provoqués par la riposte à la pandémie.
- Plaider auprès des autorités nationales en faveur de l'intégration des tâches élémentaires liées à la chaîne d'approvisionnement en vaccins (compte rendu régulier, entretien de la chaîne du froid, gestion des stocks de vaccins) aux services essentiels devant être maintenus durant la riposte à la COVID-19.
- Mettre en place des outils de travail collaboratif et à distance afin de surveiller les différents domaines de travail et de faciliter la communication en temps réel.
- Cartographier toutes les activités essentielles de la chaîne d'approvisionnement en les hiérarchisant selon leur niveau d'importance et leur degré d'urgence, en vue d'optimiser les ressources disponibles.
- Mobiliser des groupes de travail nationaux et infranationaux et proposer différents moyens de maintenir une communication efficace.
- Suggérer de déléguer la prise de décisions opérationnelles au niveau infranational, suivant les directives clairement formulées par le Ministère de la santé, afin que les autorités locales puissent prendre des décisions relatives aux services de vaccination.

- c. Partenariats et mécanismes de coordination relatifs à la chaîne d'approvisionnement en vaccins

Les groupes de travail nationaux sur la logistique doivent favoriser les partenariats, en particulier avec le secteur privé, afin de surmonter les difficultés en matière d'approvisionnement et de logistique. Cette démarche s'inscrit dans un effort d'intégration de la chaîne d'approvisionnement en vaccins à celles relatives à d'autres produits de santé dans un contexte COVID-19, conformément aux politiques applicables.

Mesures recommandées

- Suivre le soutien continu à la riposte à la COVID-19 fourni par les organisations membres représentées dans le Groupe de travail national sur la logistique, le Comité interinstitutions de coordination et le Groupe technique consultatif national pour la vaccination et les encourager à redoubler d'efforts.
- Dans le cadre de la riposte à la COVID-19, favoriser la coopération avec le secteur privé et les partenaires de développement n'œuvrant pas dans le domaine de la vaccination, en vue de leur intégration dans le Groupe de travail national sur la logistique.

- d. Gestion de la chaîne du froid

La pandémie de COVID-19 a eu un impact considérable sur les chaînes du froid des pays, qui doivent faire preuve de flexibilité et de souplesse pour fournir des services de santé complets et pour gérer les stocks excédentaires de vaccins et d'autres produits de la chaîne du froid. Pour de plus amples informations, consultez la [Déclaration conjointe de l'OMS et de l'UNICEF sur les produits de santé sensibles à la température dans la chaîne du froid du Programme élargi de vaccination : mise à jour provisoire concernant la riposte à la COVID-19, 15 mai 2020](#).

Mesures recommandées

- Évaluer les capacités de la chaîne du froid, la conception du système de chaîne d'approvisionnement, les politiques applicables et les inventaires de stocks de vaccins avant de procéder à l'intégration de produits autres que des vaccins à la chaîne du froid vaccinale, afin d'orienter l'établissement des priorités et la prise de décisions.
- Adopter de bonnes pratiques de stockage et de manipulation, y compris un système d'étiquetage et de séparation adéquat, pour clairement distinguer les produits non relatifs à la vaccination des vaccins et diluants.

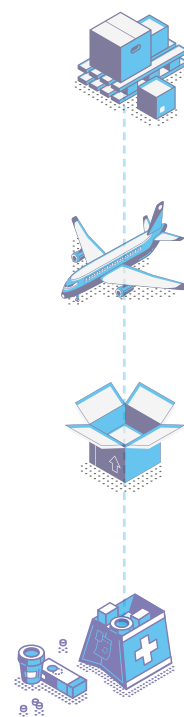
- e. Planification relative à la chaîne d'approvisionnement en vaccins

Planifier la reprise des activités de vaccination aussitôt que la situation actuelle le permet, en définissant les activités qui suivront et les différents scénarios qui pourraient se produire.

Mesures recommandées

- Élaborer des plans et des budgets en vue de la reprise des interventions de sensibilisation, des campagnes de vaccination et de l'introduction du nouveau vaccin (le cas échéant) pendant la pandémie.
- En vue du rétablissement des services de vaccination, il s'agit en priorité de réapprovisionner les stocks de vaccins et de matériel connexe, de mettre à jour les exigences applicables et de repositionner les stocks en interne (dans le pays ou les districts).
- Assurer le décaissement des fonds au niveau infranational pour une planification efficace.
- Rassembler et utiliser les contributions des communautés pour renforcer la redevabilité, faciliter la triangulation des données relatives à la chaîne d'approvisionnement en vaccins et fournir aux communautés les moyens d'exiger les produits dont elles ont besoin.

Pour des informations, directives et conseils plus détaillés, contactez les coprésidents du Comité directeur de la chaîne d'approvisionnement en vaccins aux adresses suivantes : mwotogbe@unicef.org et obessat@gavi.org.



Annexe : Modèle de plan de continuité des opérations

Points à prendre en considération par les groupes de travail nationaux sur la logistique dans le cadre de l'élaboration d'un plan de continuité des opérations

Table des matières

I.	Champ d'application	1
II.	Cibles et objectifs	1
III.	Analyse d'impact sur les opérations	1
IV.	Fonctions principales et priorités en matière de rétablissement	2
V.	Plan de rétablissement	2
VI.	Équipe chargée des activités de rétablissement	2
VII.	Ressources	3
VIII.	Protocoles de mise à jour	3
IX.	Liste des coordonnées des employés	4
X.	Éléments à prendre en compte dans le contexte de la COVID-19	4
1	Risques liés à la COVID-19	4
2	Politiques de travail à distance	6
3	Communiquer durant la pandémie de COVID-19	6
4	Activités principales	6

I. Champ d'application

Définir la portée et la finalité du plan de continuité des opérations.

II. Cibles et objectifs

Énumérer les cibles et les objectifs du plan.

III. Analyse d'impact sur les opérations

Décrire l'impact (risque) attendu de la pandémie sur les activités.

IV. Fonctions principales et priorités en matière de rétablissement

Décrire les fonctions essentielles et les priorités en matière de rétablissement. Parmi ces informations doivent figurer les procédures opérationnelles standard relatives à la chaîne d'approvisionnement en vaccins, les systèmes informatiques et les sauvegardes de données.

V. Plan de rétablissement

Définir les mesures nécessaires pour permettre à votre structure de poursuivre ses activités, ainsi que vos priorités en matière de rétablissement. Inclure une liste de tâches à réaliser en matière de rétablissement.

VI. Équipe chargée des activités de rétablissement

Préciser les rôles, les responsabilités et les coordonnées de l'équipe chargée des activités de rétablissement.

Rôles de l'équipe :

Responsabilités de l'équipe :

Coordonnées des membres de l'équipe :

VII. Ressources

Énumérer les ressources, notamment financières et informatiques, nécessaires à votre plan de redressement, et indiquer d'où proviendront certainement ces ressources.

VIII. Protocoles de mise à jour

Énumérer les protocoles de suivi et de mise à jour du plan de continuité des opérations.

IX. Liste des coordonnées des employés

Dresser la liste des coordonnées du personnel essentiel à la logistique de la chaîne d'approvisionnement en vaccins ; il s'agit du personnel dont les activités sont essentielles à la continuité des services de vaccination.

--

X. Éléments à prendre en compte dans le contexte de la COVID-19

Cette section met l'accent sur les précautions et les processus mis en place pour préparer les activités à effectuer dans le cadre des contraintes et des retombées provoquées par la pandémie COVID-19. Le plan de continuité du Programme élargi de vaccination devrait déjà couvrir le volet relatif à la gestion des pandémies. Dans ce modèle, nous nous concentrons sur les répercussions de la pandémie actuelle de COVID-19 et sur la façon dont le Groupe de travail national sur la logistique peut appuyer les activités de vaccination.

1 Risques liés à la COVID-19

Énumérer les risques auxquels la chaîne d'approvisionnement en vaccins pourrait faire face durant la pandémie de COVID-19. Inclure des solutions pour atténuer ces risques et justifier vos choix.

- Obtenir l'approbation du Groupe consultatif technique national sur la vaccination, du Comité de coordination interinstitutions ou du Ministère de la santé pour évaluer les risques auxquels est confronté la chaîne d'approvisionnement en vaccins du pays. Inclure le plan de continuité des opérations dans le plan de continuité du Programme élargi de vaccination.
- Établir une liste du personnel existant qui sera affecté et réaffecté à la réalisation des évaluations des risques et des besoins.
- Identifier le manque d'effectifs et dresser une liste du personnel de renfort nécessaire, faisant figurer des descriptions de poste génériques.
- Préparer les locaux, les matériels et les outils de communication à utiliser si la situation empire.
- Dresser une liste des besoins logistiques attendus en ce qui concerne la liste des matériels prépositionnés.
- Établir une liste des donateurs et des partenaires qui pourraient financer les opérations d'urgence, faisant figurer leurs coordonnées et leurs modèles de demandes.
- Dresser la liste des personnes qui doivent être averties.
- S'assurer que les procédures opérationnelles standards correspondantes sont disponibles dans l'annexe au plan de continuité des opérations.

Le tableau ci-dessous n'est établi qu'à titre indicatif car la pandémie évolue différemment d'un pays à l'autre. Cependant, il est généralement admis que la plupart des pays soutenus par l'Alliance Gavi/UNICEF en sont à la phase 2 ou 3. Il est donc plus aisé de faire face à la situation actuelle tout en ayant un plan de préparation et de riposte au cas où la pandémie évoluerait (stades 3 ou 4).

ÉVALUATION DES RISQUES ET DES IMPACTS SUR LES ACTIVITÉS

	Niveau de risque (1 = Faible ; 5 = Élevé)	Impact sur les services de vaccination	Impact sur le personnel de la chaîne d'approvisionnement	Impact sur les stocks nationaux et la gestion des vaccins	Impact sur la chaîne du froid	Impact sur les capacités de distribution	Impact sur l'intégrité des données
Propagation de la COVID-19 atténuée/ maîtrisée (aucun nouveau cas, aucun foyer)							
Phase 3 ou 4 de la pandémie COVID-19 dans certaines régions – confinement partiel							
Accélération de la propagation de la COVID-19 dans certaines régions – confinement total à l'échelle nationale							
Recul de la COVID-19 accompagné d'épidémies de maladies évitables par la vaccination dans une ou plusieurs régions							
Accélération de la propagation de la COVID-19 dans certaines régions, couplée à d'autres épidémies (rougeole, poliomyélite...).							
Nouveau vaccin contre la COVID-19 disponible en vue de campagnes de masse							
Entrer un scénario							
Entrer un scénario							
Entrer un scénario							

2 Politiques de travail à distance

Étant donné que les activités ont été ralenties ou annulées, et que le personnel a été invité à travailler à de chez lui, il peut être nécessaire d'établir des politiques de travail à distance. Dans cette section, dresser la liste des outils, de la technologie, des dépenses et des logiciels nécessaires pour configurer le travail à distance.

- *Comment contacter les coordonnateurs régionaux ?*
- *Quels outils utiliser (plateforme WhatsApp pour des discussions continues, Skype, Zoom, Google Meetings, Facebook Messenger Rooms, etc.) ?*
- *Les parties prenantes sont-elles habituées à communiquer ? (Une formation rapide est-elle nécessaire ?)*
- *Mécanisme de financement des outils de travail et de compte rendu*

3 Communiquer durant la pandémie de COVID-19

Énumérer les différents canaux de communication qui seront utilisés par l'organisme de coordination durant la pandémie. Inclure les informations relatives à la communication avec les partenaires, y compris du secteur privé, les coordonnateurs régionaux et provinciaux, la haute hiérarchie et les donateurs.

4 Activités principales

Dresser une liste de toutes les opérations relatives à la chaîne d'approvisionnement en vaccins, classées en trois groupes :

- **Activités essentielles devant être maintenues** dans le pays (entretien de la chaîne du froid, gestion des stocks et compte rendu en la matière, distribution, etc.)
- **Activités pouvant être déléguées ou effectuées à distance** (supervision constructive, transfert de responsabilités à des niveaux inférieurs, etc.)
- **Activités pouvant être temporairement suspendues** (formations, réunions en face à face, etc.)

Pour chaque activité devant être maintenue, à distance ou non, fournir les renseignements suivants :

- La liste du personnel requis et ses qualifications
- La liste du personnel de bureau pouvant être réaffecté, et ses besoins de formation à la réalisation des tâches assignées
- Une liste des ressources nécessaires pour mener à bien les opérations prévues
- Une liste, pour chaque programme, des endroits où seront menées les opérations, faisant figurer les sites de relocalisation potentiels

S'assurer que les procédures opérationnelles standard correspondantes sont jointes en annexe au plan de continuité des opérations.